

Conseil de développement du Pays de Mormal

SEANCE DU 31 MAI 2018

Présent(e)s :

-M.Debruille Jean-Yves
-M.Caffieri Maurice
-Mme Darras Brigitte
-Mme Chombart Colette
-M.Guffroy Vincent
-Mme Leroi Thérèse
-M. Hansjacob Daniel
-Mme Jeronnez-Bureau Sandrine
-Mme Delsipée Marie
-M.Carli Jean

Excusé(e)s :

Mme Lesourd-kempf delphine
M.Alliot Frédéric
M.Cateau Alexis
M.Burette Bernard
Mme Beirnaert Mary Véronique
M.Dumesnil Vincent
M.David Cédric
MMe De Ruyver Elisabeth
Mme Marouse Blandine
Mme Devreese Monique
Mme Copy Francine

I. Projet de revalorisation touristique de la forêt de Mormal :

-Présentation du projet par Madame Marjorie Levasseur (Diaporama joint)
-Intervention de Monsieur Eric Leclercq relative à la V31 ou véloroute de Mormal (carte jointe)

Des questions ont porté sur « les retombées économiques », notamment au regard du coût de l'opération ; il a été rappelé que ce projet devait produire des effets auprès des hébergeurs et restaurateurs mais qu'il devait aussi permettre une réappropriation de la forêt par la population.

Les « mises à blanc » et d'une manière générale les conditions d'exploitation interrogent également ; il est souligné que la forêt de Mormal est effectivement une forêt d'exploitation et qu'elle est confrontée à l'arrivée à maturité d'arbres replantés au lendemain de la première guerre mondiale.

L'accent est mis sur la nécessité d'informer les usagers sur l'exploitation forestière et sur la qualité des animations à venir.

Tracé et signalétique de la v31 répondent aux impératifs de sécurité qui reposent également sur la vigilance des cyclistes (une intervenante souligne que ce type d'itinéraire cycliste se rencontre aux quatre coins de l'Europe).

L'entretien et le renouvellement des équipements (V31 et en forêt) seront assurés par la C.C.P.M.

La question des routes (Preux et Hecq) fait l'objet d'une large concertation avec les communes et l'O.N.F.

Les contours de la compétence tourisme sont rappelés :

« Promotion du tourisme »

« Zones d'activité touristique »

« Définition et mise en œuvre d'un schéma communautaire de véloroutes à vocation touristiques »

« Mise en place, gestion et entretien d'une signalétique touristique »

« Action et opération de développement du tourisme fluvial sur la Sambre »

<p style="text-align: center;">Prochaine réunion : Mardi 18 septembre 2018 18 h Carré des Saveurs à Maroilles (1^{er} thème proposé : les finances de la C.C.P.M)</p>
